# Les arrangements des femmes migrantes entre sphères productive et reproductive

Adelina MIRANDA<sup>1</sup>

Les premières recherches européennes sur les migrations féminines ont été réalisées au début des années 1970 lorsque les États-nations traditionnellement confrontés aux flux migratoires ont adopté des politiques restrictives. La féminisation du phénomène est alors interprétée comme la conséquence de la « maturité du cycle migratoire », en lien avec le processus de stabilisation des hommes et leur difficulté à continuer à pratiquer les allers-retours habituels. Au cours des années 1980, les premières études sur la figure de la migrante-travailleuse montrent l'importance de l'incorporation de la main-d'œuvre féminine étrangère dans le monde industriel occidental (Morokvasic, 1984; Golub, Morokvasic, Quiminal, 1997). À partir des années 1990, les migrantes ont acquis une plus grande visibilité sur la scène migratoire. L'analyse des parcours migratoires, notamment de celles qui migrent « seules » – qui pendant longtemps ont été un impensé des migrations – montre l'importance des facteurs qualifiés de « culturels » : désir d'autonomisation, veuvage, divorce, répudiation, volonté d'échapper aux violences masculines et à l'autorité maritale ou parentale. L'attention portée à cette dimension explicative ouvre une question centrale pour l'étude des migrations des femmes : les arrangements existant entre sphères économique et culturelle et entre sphères productive et reproductive.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Anthropologue et sociologue, Université de Naples, Federico II; CRESPPA-GTM.

Nous aborderons cette question à partir de l'exemple de l'émigration et de l'immigration féminines italiennes<sup>1</sup>. À partir des années 1970, l'Italie s'est progressivement transformée de pays d'émigration en pays aussi d'immigration<sup>2</sup>. Tandis que les immigrées commençaient à parvenir en Italie, les émigrées continuaient à partir ; les unes et les autres ont été longtemps ignorées des chercheur.e.s. La coexistence de ces deux morphologies migratoires, souvent considérées comme antinomiques, est éclairante pour opérer une réflexion comparative. En effet, elles permettent de saisir la profondeur historique du phénomène migratoire des femmes en montrant que leurs trajectoires s'accommodent des dispositifs dérivés de la division sexuée du travail, qu'elles adaptent le monde domestique à la mobilité et créent ainsi de nouvelles relations entre les femmes impliquées dans la gestion de la sphère reproductive.

## 1. L'émigration féminine italienne

L'histoire de l'émigration italienne contemporaine débute avec l'Unité du pays (1861); par son ampleur, elle a déterminé le devenir économique et politique du pays. Bien que les femmes aient activement participé au phénomène, pendant longtemps elles ont été invisibilisées ou décrites comme de « simples accompagnatrices » des hommes. Cette vision a masqué la variabilité des implications féminines dans le projet migratoire : des célibataires qui partaient « seules », des jeunes qui se mariaient par procuration ou qui utilisaient leur dot afin de financer le départ de leurs maris, des mères qui émigraient avec leurs enfants ou après les avoir confiés aux femmes restées au pays, se sont retrouvées sur les mêmes routes migratoires. Une vue d'ensemble sur la longue his-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> J'utilise cette distinction dans un souci descriptif; mais il est clair que les deux phénomènes ne peuvent pas être disjoints.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Selon les sources ISTAT, l'Italie compterait plus de 4 000 000 émigré.e.s et plus de 4 500 000 immigré.e.s.

toire de l'émigration italienne montre que le *sex ratio* a différé selon les courants migratoires régionaux, les moments historiques, les conjonctures socio-économiques, les crises agricoles, les politiques nationales et internationales, mais également la position occupée par chaque femme dans la sphère reproductive familiale. Le nombre d'enfants, la présence des personnes âgées dans le foyer ou la possession d'une petite parcelle de terre pouvaient constituer des facteurs qui décourageaient le départ des femmes.

En tout cas, au-delà de la mobilité masculine et de la sédentarité féminine, hommes et femmes ont dû apprendre à gérer une situation migratoire commune et, que les femmes soient restées au pays ou qu'elles soient parties, la migration a provoqué une sorte de « suspension de l'ordre de sexes » basé sur la subordination des femmes (Corti, 1993; De Clementi, 1996; Miranda, 2001). Ainsi, lorsque les femmes sont demeurées au pays, elles se sont substituées aux hommes partis à l'étranger; elles ont assuré les besoins économiques de la famille désormais disloquée dans l'espace et ont appris à gérer une économie qui n'était plus limitée à l'échelle locale. La redéfinition de la position des femmes a également concerné les lieux d'arrivée. Les Italiennes qui partaient aux États-Unis au début du siècle ont souvent trouvé un emploi dans les secteurs économiques informels et de la domesticité mais, surtout, elles ont expérimenté une nouvelle gestion de la sphère domestique. Elles ont dû apprendre à conférer une nouvelle valeur à leur travail reproductif et à le gérer selon une logique marchande, souvent ignorée dans la tradition (Tirabassi, 1998; Gabaccia, Iacovetta 2002).

L'histoire de l'émigration féminine italienne en France révèle les arrangements opérés entre sphères productive et reproductive en situation migratoire. En synthétisant les recensements français du XX<sup>e</sup> siècle, l'on peut constater que malgré une présence masculine plus élevée, les Italiennes ont toujours représenté une « minorité consistante ». Certes, la présence des femmes est devenue plus « visible » avec

l'arrivée définitive de toute la famille, mais déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des réseaux migratoires étaient composés exclusivement de femmes qui partaient comme ouvrières, nourrices, bonnes à tout faire ou domestiques<sup>1</sup>. C'est ainsi que les femmes qui migraient avec leur famille ont assumé un rôle économique fondamental dès leur arrivée en France : les Italiennes ont proportionnellement davantage travaillé au début qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et leurs sorties et entrées du marché du travail se sont adaptées aux exigences économiques du cycle familial<sup>2</sup>. Le caractère intermittent et flexible du travail hors du foyer des Italiennes en France montre que l'« entrée » des migrantes sur le marché du travail n'est pas liée à leur « intégration culturelle ». Par ailleurs, les migrantes ont adhéré à une même idéologie patriarcale, partagée tant par la société de départ que d'arrivée, où les femmes sont confinées dans la sphère privée. La «femme-ménagère » a été pendant longtemps élaborée comme le signe ostensible de la réussite économique familiale et, dès que possible, des femmes se sont retirées d'un marché du travail qui les destinait à des secteurs et des occupations subalternes (Miranda, 2007).

Toutefois, comme dans d'autres situations migratoires, les émigrées italiennes ont contribué à transformer la position des femmes tant au lieu de départ que d'arrivée (Fibbi, Bolzman, Vial, 1999) et elles ont participé à la création de nouvelles formes « d'*ethnoscape* » (Appadurai, 2005/2001). Les relations entre les sociétés de départ et d'arrivée se sont

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En 1901, 97 % des Italiennes résidant en France et actives économiquement étaient employées comme domestiques.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Au cours des années 1970, le taux d'activité des immigrées italiennes varie selon les contextes nationaux : en France, il atteint presque 15 %, (inférieur à celui des Tunisiennes, mais proche de celui des Marocaines) ; en Suisse, il est proche de 28 % (inférieur à celui des Espagnoles) ; en Allemagne, il atteignait un peu moins de 30 % (comparativement seules les Turques étaient moins actives). Ces données ont été élaborées à partir de l'étude réalisée au cours des années 1970 par Castels et Kosack (1976).

configurées sous la forme du « pendularisme familial »<sup>1</sup>. Les femmes italiennes installées à l'étranger sont moins disposées que leurs conjoints à rentrer au pays d'origine et elles jouent un rôle fondamental dans la mise en place d'un champ migratoire qui s'organise autour des allers-retours. Elles s'occupent de la maison en Italie et organisent les séjours estivaux autour desquels se construisent la continuité généalogique qui confère un sens tant à la dispersion familiale qu'au devenir individuel (Miranda, 1996).

## 2. L'immigration féminine italienne

Le sexe est une variable interprétative importante pour saisir les configurations immigratoires en Italie. On observe ainsi que la présence des femmes varie selon les groupes nationaux : dans certains la composante masculine est majoritaire (Albanais, Sénégalais) ; dans d'autres, la composante féminine joue un rôle important (Philippines, Polonaises), tandis que d'autres nationalités (chinoise par exemple) présentent un certain équilibre de sexes.

Les facteurs « culturels » (appartenance religieuse et représentation de la place des femmes dans des sociétés d'origine) sont souvent évoqués pour expliquer la propension migratoire des femmes ainsi que leurs parcours d'intégration économique. Et pourtant, si l'on regarde les flux migratoires composés majoritairement de femmes, la situation migratoire apparaît plus articulée. Tout d'abord, il est difficile de trouver une seule cause explicative déterminant les départs féminins : certaines, comme les Somaliennes et les Érythréennes, sont parvenues en Italie pour des motifs

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le concept de pendularisme a été utilisé pour saisir le mouvement qui accompagne la mobilité des migrants entre les lieux d'arrivée et de départ. Pendant longtemps il a été considéré comme le « prix » que les migrants devaient supporter en termes psychologiques à cause de l'éloignement du pays d'origine et qui était destiné à disparaître avec le retour au pays d'origine ou l'installation dans le lieu d'arrivée (Reyneri, 1979).

politiques ; d'autres comme les Capverdiennes, pour des motifs économiques ; d'autres encore, comme les Philippines, pour les deux. Par ailleurs, les différences restent importantes si l'on compare des groupes d'immigrées en apparence identiques, par exemple celui des Somaliennes avec celui des Érythréennes, ou si l'on approfondit les dynamiques internes d'un même groupe <sup>1</sup>. En outre, avec le temps, certaines femmes sont rentrées au pays d'origine, d'autres se sont fait rejoindre par leurs époux et enfants (faisant baisser le taux de féminité du groupe national d'appartenance), tandis que d'autres continuent à alimenter des courants migratoires fortement féminisés.

Par ailleurs, malgré les différences évoquées en termes de *sex ratio* des groupes étrangers, les immigrées sont employées presque exclusivement dans le secteur domestique et notamment dans l'assistance aux personnes âgées. Pour faire face au vieillissement de la population et à l'absence de structures publiques capables de s'en charger, l'État italien a opéré deux régularisations (2002 et 2009) afin de favoriser la légalisation du statut de milliers d'immigrées, employées comme *badanti* ou *collaboratrici domestiche*<sup>2</sup>. L'opinion publique juge « positivement » leur présence : en assurant les activités ménagères et surtout l'assistance aux personnes âgées, elles accomplissent une œuvre de « confiance » et de « disponibilité ». D'une manière plus générale, elles sont décrites par de nombreux chercheur.e.s comme « les vraies protagonistes » d'une « intégration lente et silencieuse »

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est le cas des Marocaines. Bien que la majorité des femmes arrivent en Italie pour « suivre » leur conjoint, il existe un groupe de femmes qui émigrent « seules », souvent en situation de rupture familiale ou à la recherche d'un avenir différent (Macioti, 2000).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le terme « badanti » (assistante de vie) est utilisé pour désigner la personne, généralement étrangère, employée pour « badare », c'est-à-dire suivre avec attention et affection personnes âgées et enfants. Les « collaboratrici domestiche » fait référence aux femmes de ménage. Dans l'un comme dans l'autre cas, la valorisation de l'aspect de collaboration cache la nature subalterne et souvent assujettie qui structure cette relation de travail.

puisque leurs capacités génitrices les transformeraient en « médiatrices presque naturelles et spontanées » ; elles contribueraient, par conséquent, à la création d'une société multiethnique et interculturelle (Miranda, 2008). En effet, les immigrées jouent un rôle fondamental dans les nouveaux arrangements entre genre et générations qui se mettent en place en Italie comme dans le pays le plus vieux du monde, le Japon (Ito, 2005). Le rôle des *badanti* et *collaboratrici domestiche* se calque sur le modèle de la « femme au foyer », et, dans une société où les femmes italiennes assument une fonction fondamentale dans la sphère domestique, la main-d'œuvre féminine immigrée permet le maintien d'un certain équilibre social, notamment entre les sexes (Andall, 2000).

Toutefois, ces migrations produisent également des réorganisations de la sphère reproductive. L'analyse des parcours des immigrées qui arrivent « seules » en provenance de l'Europe centrale et orientale permet de constater que l'expérience migratoire réorganise les rapports intergénérationnels. Ces migrations féminines sont en général pendulaires et elles recouvrent des implications symboliques et matérielles qui se déclinent différemment selon l'âge et le niveau d'études des immigrées. Cependant, avec leur départ, toutes les immigrées recomposent leurs devoirs, leurs engagements, leurs dettes morales et économiques, et elles redéfinissent leurs obligations dérivées des liens de parenté, ce qui occasionne des solidarités ou des conflits inédits. Les contacts avec les autres membres de la famille restés au pays d'origine sont fréquents, grâce aux appels téléphoniques quotidiens ou l'internet. Les communications par téléphone sont suivies de l'envoi régulier d'argent et de biens de consommation permettant de maximiser les ressources économiques des membres de la famille restés au pays. Les allersretours représentent un élément essentiel dans la constitution de ces configurations migratoires et ils assurent l'entretien des liens affectifs entre les générations des descendants et ascendants. La réciprocité et la circulation des biens et des services entre les parents et les enfants ainsi qu'entre les membres de la fratrie constituent la trame qui préside à l'élaboration d'une sphère de reproduction sociale étendue (Kofman, 2008), qui dépasse le cadre de chaque État-nation.

#### Dépasser une perspective antinomique

Les tendances de l'émigration et de l'immigration italienne que nous venons de présenter permettent de nuancer les oppositions qui structurent une certaine vision des migrations féminines et qui considère la femme qui migre dans le cadre familial comme étant antinomique de celle de la femme qui migre « seule ». Regardées sous l'angle des femmes, les émigrations italiennes montrent l'inadéquation du concept de « cycle migratoire » articulé sur l'idée que les sexes et les générations se succèdent dans le temps, consolidant le processus d'intégration dans la société d'arrivée. Elles attestent que le choix des hommes de partir, de rester à l'étranger ou de rentrer au village d'origine a été souvent mûri au sein d'un projet familial et que les parcours des femmes ont découlé tant de la logique familiale que des obstacles ou des facilitations produites par les lois. De leur côté, les immigrées italiennes déconstruisent l'idée que les femmes qui partent « seules » sont affranchies d'une « logique familiale ». Souvent, elles-mêmes justifient leur départ à partir de la position fragilisée dans laquelle se trouvent les hommes sur le marché du travail dans la société d'origine. De plus, comme nous l'avons remarqué, leur départ ne remet pas en cause la redistribution des tâches masculines et féminines, ni au lieu de départ ni au lieu d'arrivée. Leurs mobilités suivent une logique de genre, insérée dans des dynamiques familiales, elles-mêmes insérées dans un contexte mondialisé (Pessar, Mahler, 2003; Donato, Gabaccia, Holdaway, Manalansan, Pessar, 2006).

En effet, la perspective antinomique à l'œuvre dans l'étude des migrations féminines italiennes s'ancre dans une vision évolutionniste de la culture (Moujoud, 2008) qui considère « la femme » comme un élément appartenant à un ensemble culturel. Cette conception évolutionniste regarde les par-

cours des migrants comme des connexions unilinéaires entre un pôle d'origine, communautaire, et un pôle d'arrivée, individualiste; elle considère les migrations féminines comme une expérience qui transforme « la femme traditionnelle » (mère au foyer, dépendante du mari) en « femme moderne » (travailleuse, capable de maîtriser son taux de natalité et autonome au niveau économique). Les situations des femmes migrantes sont ainsi transformées en une sorte d'indicateur capable d'informer du type de société d'origine et des possibles processus d'intégration socio-économiques du groupe national d'appartenance, et leurs parcours sont évalués à partir de certains critères d'« émancipation » : leur taux d'activité et de fécondité sont utilisés comme des indices pour saisir, classer et hiérarchiser les formes d'intégration individuelle et du groupe d'origine des femmes. Les processus migratoires féminins sont donc utilisés pour essentialiser les différences culturelles.

Or, comme le montrent l'émigration et l'immigration italiennes, les dynamiques culturelles sont toujours en construction et elles s'articulent avec les dynamiques économiques. Cette complexité apparaît clairement si l'on examine le phénomène migratoire à partir de la sphère reproductive. Les deux cas que nous avons analysés permettent de souligner que les trajectoires migratoires des femmes ne s'expriment pas dans les mêmes termes que celles des hommes et que le départ féminin, même quand il se déroule dans le contexte du regroupement familial, implique une réorganisation des relations familiales et de nouvelles identifications individuelles et collectives. Les immigrations féminines dévoilent la forte adaptabilité des relations familiales : leurs morphologies, multiples et réversibles, s'ajustent aux cycles de vie et aux phases migratoires de la famille nucléaire et élargie; leurs configurations varient selon les apports économiques des uns et des autres et selon les rapports affectifs unissant les sujets. Les migrantes réinventent parfois de nouvelles formes familiales, parfois les re-fonctionnalisent, parfois les réinvestissent tout en s'accommodant des possibilités et des contraintes qu'elles rencontrent en traversant les différents contextes économiques, politiques et sociaux, aux niveaux local, régional, national et international. Il apparaît donc que les mobilités modifient parfois les relations de domination existant entre les sexes ou, parfois, qu'elles les renforcent. En tout cas, elles participent aux dynamiques du changement, même lorsqu'elles semblent perpétuer la « tradition ».

Pour saisir la logique de ces arrangements, il faut souligner que dans certaines situations migratoires les femmes s'accommodent de la position qu'elles occupent dans la sphère reproductive. C'est le cas des Algériennes en France qui deviennent assistantes maternelles ou créent une activité informelle leur permettant d'accéder à une certaine indépendance économique, tout en se situant dans le sillon de la tradition (Boulahbel, 1996). Mais c'est également le cas des Tunisiennes qui se rendent à Naples régulièrement pour faire du commerce. Ces femmes qui circulent accèdent à une plus grande autonomie économique tout en continuant d'assurer leurs rôles de mère de famille et de « parfaite épouse » (Schmoll, 2005). Ces exemples montrent que les parcours socio-économiques des migrantes s'organisent tout aussi bien par leur entrée sur le marché du travail officiel ou autour de l'économie informelle en accumulant diverses formes de capital spatial, social et économique à l'intérieur d'un champ relationnel élargi (Roulleau-Berger, 2010). La « disponibilité migratoire » des femmes semble résulter tant des arrangements qui se mettent en place entre générations et genre que du fonctionnement du marché du travail féminin entre les lieux de départ et d'arrivée, dans leurs articulations avec les politiques migratoires. En effet, les départs et les arrivées des femmes sont réglementés comme les départs et les arrivées des hommes, mais la valeur attribuée au travail des femmes migrantes dépasse la situation migratoire : que les femmes partent dans le cadre du regroupement familial ou « seules », elles sont assignées à la sphère reproductive.

# Pour une perspective relationnelle des migrations

De ce fait, le regard porté sur les migrations à partir de la sphère reproductive ouvre une question importante. En mettant en exergue que les femmes migrent pour des motivations différentes de celles des hommes et qu'elles considèrent leur – possible – mobilité à partir du rôle qu'elles occupent dans la sphère reproductive, ne courons-nous pas le risque de renforcer une approche différentialiste qui associe la « culture » au féminin et l'« économique » au masculin (Chaib, 2008) ?

Pour éviter toute vision réductrice du phénomène, il est nécessaire de déconstruire le concept de culture et de dépasser une vision essentialiste qui y est associée. Les cultures sont des processus dynamiques structurées par des phénomènes d'hybridation, de circulation, de créolisation qui, en situations migratoires, se déclinent d'une manière spécifique. Les mouvements de population ne conduisent pas à l'inéluctable dilution des « diversités d'origine » dans une culture monolithique d'arrivée ; ils produisent des connexions entre groupes appartenant à des sociétés éloignées qui engendrent des arrangements qui ne sont ni linéaires ni homogènes ni ordonnés par une logique invariante. Les migrations englobent ces circulations culturelles tout en réaffirmant les logiques de subalternité et de l'hégémonie, comme le montre l'actuelle configuration mondialisée du travail du care (Ehrenreich, Hochschild, 2004). Les migrations féminines prolongent aussi les dynamiques constitutives de l'esclavage et du colonialisme et elles reformulent le sens et la signification attribués aux différences raciales. La globalisation du service domestique renforce la « racialisation » féminine (Andall, 2000, Glenn, 2010) et les immigrées, considérées généralement comme les plus « aptes » au travail domestique, accomplissent les fonctions les plus lourdes physiquement ou qui sont jugées symboliquement moins importantes dans l'espace privé. Cette expérience vécue par les immigrées employées dans le monde domestique porte à une progressive modification de leur « habitus domestique »

(c'est-à-dire aux pratiques incorporées liées à l'ordre et la gestion du monde domestique). Néanmoins, ce processus s'insère dans une circulation plus large des savoirs et des procédures qui implique une nouvelle organisation des sphères reproductives aux lieux de départ et d'arrivée.

Les études genre/migrations demandent à prendre en compte, en même temps, tant la complexification des formes de mobilités actuelles que les rapports des sexes dans leur double valeur économique et symbolique. C'est ainsi que la perspective de genre se configure non seulement comme la possibilité d'investiguer la partie cachée de la migration, mais comme un possible renouveau des études des mouvements des populations. Ce parcours de connaissance doit mieux établir la manière dont les sphères productive et reproductive se réorganisent dans un espace élargi tout en considérant les rencontres qui se créent entre les facteurs économiques et non-économiques. Pour saisir ces dynamigues, il est utile d'adopter une perspective relationnelle. Celle-ci permet de dépasser une vision qui continue à segmenter les rapports sociaux dans les études des migrations et offre une base conceptuelle pour analyser le caractère indissociable de la sédentarité et de la mobilité, de la division du travail et des logiques sexuées migratoires, de regarder les migrations comme des « situations » historiques et situées qui considèrent en même temps les hommes et les femmes qui partent et/ou qui restent tant aux lieux de départ que d'arrivée. Cette vision relationnelle offre un cadre interprétatif qui permet de ne pas réduire le rôle des femmes migrantes à leur fonction reproductive et d'échapper à tout danger d'une vision essentialiste.

#### **Bibliographie**

ANDALL, J., Gender, Migration and Domestic Service. The Politics of Black Women in Italy, Ashgate, Chippeham, 2000.

- APPADURAI, A., Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation, Paris, Payot, 2005 [2001].
- BOULAHBEL, Y., « Dames de France et d'Algérie : une stratégie d'autonomisation à l'ombre des traditions », *Les Cahiers du Mage*, n° 3, 1996, pp. 105-114.
- CASTELS, S., KOSACK, G., *Immigrazione e struttura di classe Europa Occidentale*, Milan, Franco Angeli, 1976.
- CATARINO, C., HILY, M.-A., MOROKVASIC, M. (dir.), Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 21, n° 1, 2005, « Femmes, genre, migration et mobilité ».
- CHAÏB, S., « Femmes immigrées et travail salarié en France », *Cahiers du CEDREF*, J. FALQUET, FREEDMAN, J., RABAUD, A., SCRINZI, F., « Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques », 2008, pp. 209-230.
- CORTI, P., « Sociétés sans hommes et intégrations des femmes à l'étranger : mouvements, migrations et rôles féminins. Le cas de l'Italie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1993, n° 2, pp.113-128.
- DE CLEMENTI, A., « Madri e figlie nell'emigrazione americana », *in* GROPPI, A. (dir), *Il lavoro delle donne*, Bari, Laterza, 1996, pp. 421-444.
- DONATO, K., GABACCIA, D., HOLDAWAY, J., MANALANSAN, M., PESSAR, P. R., « A Glass Half Full? Gender Migration Studies », *International Migration Review*, vol. 40, n° 1, 2006, pp. 3-26.
- EHRENREICH, B., HOCHSCHILD, R.A. (dir.), *Global Woman. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy,* New York, Owl Books, 2004.
- FIBBI, R., BOLZMAN, C., VIAL, M., « Italiennes et Espagnoles en Suisse à l'approche de l'âge de la retraite », *Revue Européenne de Migrations Internationales*, n° 2, 1999, pp. 69-93.
- GABACCIA, D., IACOVETTA, F. (dir.), Women, Gender, and Transnational Lives. Italian Workers of the World, Toronto, University of Toronto Press, 2002.

- GLENN, E. N., « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », DORLIN, E. (dir), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2010, pp. 21-70.
- GOLUB, A., MOROKVASIC, M., QUIMINAL, C., « Évolution de la production des connaissances sur les femmes immigrés en France et en Europe », *Migrations Société*, n° 52, 1997, pp.19-37.
- KERGOAT, D., « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », DORLIN, E. (dir), Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination, Paris, PUF, 2010, pp. 111-125.
- KOFMAN, E., « Genre, migrations, reproduction sociale et Welfare state », *Cahiers du CEDREF*, FALQUET, J., FREEDMAN, J., RABAUD, A., SCRINZI, F., *Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques*, 2008, pp. 101-124.
- ITO, R., « Crafting Migrant Women's Citizenship in Japan: Taking « Family » as a vantage Point », *International Journal of Japanese Sociology*, n° 14, 2005, pp. 52-69.
- LAMBERT, K., PIETRI, V., « La route de la soie », Les Cahiers de la Méditerranée, n° 58, 1999, pp. 24-54.
- MACIOTI, M., La Solitudine e il coraggio. Donne marocchine nella migrazione, Milan, Guerini, 2000.
- MIRANDA, A., Migrants et non migrants d'une communauté italienne, Paris, L'Harmattan, 1996.
- (dir.), Migrations Société, CIEMI, vol. 13, n° 78, 2001, Femmes italiennes en France. L'émigration féminine entre passé, présent et futur.
- —, « Le donne italiane in emigrazione tra passato e presente », *in Rapporto Italiani nel mondo*, Rome, Edizioni Idos, 2007, pp. 133-144.
- —, Migrare al femminile. Appartenenza di genere e situazioni migratorie in movimento, Milan, McGrawHill, 2008.
- MOROKVASIC, M., « Bird of passage are also Women... », *International Migration Review*, vol. 18, n° 4, 1984, pp. 886-905.

- MOUJOUD, N., « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexes : au-delà des visions binaires », *Cahiers du CEDREF*, in FALQUET, J., FREEDMAN, J., RABAUD, A., SCRINZI, F., *Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques*, 2008, pp. 33-56.
- PARREÑAS SALAZAR, R., Servants of Globaliszation. Women, Migration and Domestic Work, Stanford, Stanford University Press, 2001.
- PESSAR, P., MAHLER, S., « Transnational Migration : Bringing Gender », *International Migration Review*, vol. 37, n° 3, 2003, pp. 812-846.
- REYNERI, E., La catena migratoria, Bologne, Il Mulino, 1979.
- ROULLEAU-BERGER, L., Migrer au féminin, Paris, PUF, 2010.
- SAYAD, A., La Double absence, Paris, Seuil, 1999.
- SCHMOLL, C., « Pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité des commerçantes tunisiennes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 21, 2005, pp. 131-154.
- TIRABASSI, M., « Italiane ed emigrate », in Altreitalie,  $n^{\circ}$  9, 1998, pp. 139-151.